

PRÉFET DU CHER

PREFECTURE DU CHER
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
Bureau de la réglementation générale
et des élections

Arrêté N° 2017.1. 613

modifiant l'arrêté préfectoral N° 2015-1-0601 du 19 juin 2015
relatif à la composition de la Commission Départementale
d'Aménagement Commercial du Cher (CDAC)

La Préfète du Cher
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de commerce et notamment ses articles L.750-1 à L.752-26 et R.751-1 à R.752-48,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi N° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, et notamment ses articles 42 à 62,

Vu le décret N°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret du 17 décembre 2015 nommant Madame Nathalie COLIN, directrice des ressources humaines au ministère de l'Intérieur, Préfète du Cher,

Vu le décret N° 2015-165 du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial,

Vu l'arrêté préfectoral N°2015-1-0601 du 19 juin 2015 relatif à la composition de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial du Cher modifié par les arrêtés N° 2015-1-1262 du 27 novembre 2015 et N° 2016-1-0558 du 2 juin 2016,

Vu la proposition du 27 avril 2017 de l'Association Force Ouvrière Consommateurs du Cher désignant Monsieur Ange GRYNIA pour siéger au sein de la CDAC en tant que personnalité qualifiée en matière de consommation et de protection des consommateurs, en remplacement de M. Philippe PLANCHE,

Considérant qu'il convient de procéder à une modification de la composition de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial,

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Cher,

A R R Ê T E :

Article 1er : L'article 1er - C - 1) de l'arrêté N°2015-1-0601 du 19 juin 2015 est modifié ainsi qu'il suit :

" C - Les quatre personnalités qualifiées :

1) Deux en matière de consommation et de protection des consommateurs parmi les suivantes :

➤ Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC du Cher) :

Mme Ingrid MEERSCHOUT ou **M. Ange GRYNIA**

➤ Association UFC QUE CHOISIR du Cher :

M. Christian PERSONNAT, président ou M. Gilles AUDOT, vice-président

➤ Association INDECOSA CGT 18 :

M. Guy LEGER, président ou M. Bernard VINCENT, trésorier

➤ Fédération départementale Familles de France :

Mme Monique GUEGUEN, présidente ou Mme Annick THIBEAULT"

Article 2 : Le reste sans changement

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Cher est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture.

Fait à Bourges, le 7 juin 2017

La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation
Le secrétaire général

signé Thibault DELOYE